

## ENSEMBLE, MOBILISÉS POUR LE LOGEMENT !

Jamais le secteur du logement n'aura traversé une tempête aussi violente. Tous les indicateurs sont au rouge, tous les segments de marchés sont touchés et aucun territoire n'est épargné. L'habitat individuel est le plus atteint par les circonstances : une baisse de plus d'un tiers des ventes sur un an en secteur diffus (49 300 sur un an à fin juillet 2024) comme en secteur groupé (3 100 sur un an à fin juin 2024), correspondant respectivement à un effondrement de 60% et de 72% par rapport à leur moyenne de long terme (126 000 unités pour le diffus et 11 000 pour le groupé). Avec seulement 55 000 logements vendus aux particuliers sur un an à fin juin 2024, le logement collectif est en retrait de 37% par rapport à sa moyenne de long terme (87 300 unités).

Avec un recul de 24% des mises en chantier sur un an à fin juillet 2024 (273 000), l'avenir de l'appareil de production et de service immobilier est désormais hypothéqué. Il faut remonter aux années 1980 pour retrouver un niveau similaire, alors que la France comptait 18 millions d'habitants de moins quand les séparations, les familles monoparentales, les décohabitations et la mobilité étaient infiniment moindres.

A l'occasion de sa Convention Nationale 2024, le Pôle Habitat FFB a rappelé que ces sombres réalités ont pour premières victimes les ménages français, notamment les jeunes et les ménages modestes, cadennassés dans leur parcours résidentiel et leur mobilité professionnelle. Les préjudices sur la filière, de l'amont à l'aval, et son tissu économique territorial sont également considérables : les défaillances culminent et les licenciements se multiplient à hauteur de plusieurs milliers chaque mois.

Il y a urgence à soigner le mal dans le projet de loi de finances 2025. Rebrancher d'abord les dispositifs qui existent et qui ont fait leur preuve : pour soutenir la primo-accession, rétablir un Prêt à Taux Zéro universel, mobilisable sur tout le territoire et pour tous les types de logement neufs ; pour soutenir l'investissement locatif privé, proroger le dispositif Pinel dans sa version 2022. Ensuite, faciliter les transmissions familiales pour aider les jeunes ménages à constituer leur apport personnel. Enfin, faire glisser les étapes à venir de la RE 2020 afin de ne pas renchérir à nouveau le prix des logements neufs.

Pour Grégory Monod, Président du Pôle Habitat FFB, « depuis deux ans, nos entreprises résistent à l'adversité pour sauvegarder, coûte que coûte, leurs entreprises et leurs équipes. Le logement est un marqueur social majeur pour les Français. Contributif en solde net au budget de la Nation, il constitue un secteur stratégique, porteur de croissance. Pour enrayer le tourbillon infernal de la crise dans laquelle est plongé notre secteur, nous attendons du nouveau gouvernement du pragmatisme et de l'offensivité économique. »

### À propos du Pôle Habitat FFB

Le Pôle Habitat FFB constitue la première organisation représentative de la construction immobilière privée en France. Au sein de la Fédération Française du Bâtiment, il rassemble les grands métiers de la maîtrise d'ouvrage privée, qui sont au cœur de la politique du logement et de l'habitat : constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers, aménageurs fonciers et rénovateurs globaux. Des métiers complémentaires et solidaires réunis pour développer leur intelligence collective et répondre à la diversité des besoins en logements qui s'expriment dans tous les territoires. Le Pôle Habitat FFB représente auprès des pouvoirs publics, des instances nationales et des organismes spécialisés plus de 1 100 adhérents qui agrègent plus de 1 600 opérateurs exerçant dans les différents marchés de l'habitat résidentiel.